

Certificats et écrits du médecin du travail



Médecins

À DISTANCE Réf. 17b002_D

7 h
3 novembre

€ 490 € HT

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Le médecin du travail qui anime cette formation délivre les éléments clés permettant de maîtriser les règles et responsabilités des écrits. Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation des divers écrits pour le médecin du travail.
- Maîtriser les règles et l'application du secret professionnel.
- Adapter les écrits au contexte de la demande.

Programme

- Analyser les différentes règles applicables à la rédaction des écrits en santé au travail dont points de vigilance :
- Les écrits individuels.
 - Dossier médical en santé au travail dont conditions de transmission du DMST.
 - Préconisations individuelles d'aménagement de poste, avis d'inaptitude dont respect du secret professionnel.
 - Échanges réglementés :
 - entre le médecin du travail et le(s) médecin(s) du salarié.
 - entre le médecin du travail et le médecin-conseil de la Sécurité sociale (visite médicale de pré-reprise ; instruction d'une maladie professionnelle).
 - Certificats médicaux : aspects réglementaires et recommandations du Conseil de l'Ordre des médecins.
- Les écrits collectifs dont conditions de transmissions.
 - Étude de poste.
 - Devoir de signalement du médecin du travail (alerte collective).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les particularités des écrits dans le contexte des RPS font l'objet d'une formation spécifique.